OZOIR-LA-FERRIÈRE

AFFICHÉ
LE : 27/10/2026

2026/....
Parafe

ARRÊTÉ N°166/2026

OBJET : DÉSIGNATION DE MADAME DIANE DA SILVEIRA, MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL, POUR EXERCER LES FONCTIONS D'OFFICIER D'ÉTAT CIVIL POUR LES CÉLÉBRATIONS DU 31 OCTOBRE 2026

La Maire de la Commune d'Ozoir-la-Ferrière ;

Vu l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le procès-verbal d'élection des membres du Conseil municipal en date du 29 mars 2026 ;

Considérant l'absence de Madame la Maire et de ses Adjoints ;

ARRÊTE

Article 1 : Madame Diane DA SILVEIRA, membre du Conseil municipal de la Commune d'Ozoir-la-Ferrière est désignée pour exercer, le Samedi 31 octobre 2026, sous la surveillance et sous la responsabilité de la Maire, en ses lieu et place, les fonctions d'Etat-Civil de ladite Commune.

Article 2 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés du Maire.

Article 3 : Le présent arrêté pourra être déféré au Tribunal administratif de Melun dans les deux mois à compter de la réception.

Article 4 : Monsieur le Directeur général des services de la Maire, est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée à :

- ✓ Monsieur le Procureur de la République
- ✓ Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne
- ✓ Madame Diane DA SILVEIRA

Fait à Ozoir-la-Ferrière, le 27 octobre 2026

Madame la Maire,
Laëtitia DEVRIENDT.

MAIRIE D'OZOIR LA FERRIERE
77330

REÇU EN PREFECTURE
le 27/10/2026
Application agréée E-legalite.com
99_AR-077-217703503-20261027-ARRETE_166_